

Le Mercredi 11 Janvier, en fin de service, lors du contre-appel, Une détenue ne répond pas aux appels, son œilleton est obstrué. Une équipe de surveillant(e)s se déplace accompagnées du Premier Surveillant détention pour contrôler sa cellule au vu de son profil parfaitement connu (instable et très violente) par notre administration, mais qui malgré une précédente agression qui avait lieu au mois de septembre 2022, sur la même surveillante est toujours présente au sein de notre établissement.

A l'ouverture de cellule, la détenue force le passage mord un agent, tire les cheveux à plusieurs reprises d'une collègue, se débat et menace gravement les personnels. Elle sera maîtrisée et mise au QD avec la force strictement nécessaire et avec professionnalisme, au détriment du personnel lourdement agressé.

Deux jours plus tard, ce Vendredi 13 janvier 2023, lors de son passage en commission de discipline, la détenue, ne supportant sa sanction, décide d'en découdre une nouvelle fois, elle donne alors plusieurs coups de poings et de pieds aux collègues qui interviennent, elle sera menottée et remise en cellule disciplinaire.

**Est-ce que la Direction a suffisamment évalué son état de dangerosité ?
Arrêtons de subir ces violences !!**

L'UFAP UNSa justice demande un peu plus d'anticipation dans la gestion de ce genre de profil connu afin d'éviter ce genre d'agression gratuite.

L'UFAP UNSa justice demande le transfert immédiat de la détenue qui aurait déjà dû l'être lors de la première agression

L'UFAP UNSa justice félicite les personnels pour leur professionnalisme, leur sang-froid et leur souhaite un bon rétablissement